



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

L'an 2019, le 17 septembre, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués le 10 septembre 2019, se sont réunis au nombre prescrit par la loi à la salle n°2 du siège de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

Etaient présents :

M. Hervé BERTRAND, M. Gérard COINSMANN, Mme Claudine COLAS, M. Philippe DANIEL, M. Bruno DUJARDIN, Mme Rose-Marie FALQUE, M. Laurent GELLENONCOURT, M. Christian GEX, M. Francis LARDIN, M. Jacques LAVOIL, M. Frédéric MAILLIOT, M. Michel MARCHAL, M. Noël MARQUIS, M. Jean-Paul MARTIN, M. Jacques PISTER, Mme Sabrina VAUDEVILLE, Mme Damienne VILLAUME

Etaient excusés avec pouvoir :

M. Jacques DEWAELE excusé procuration à M. Jacques PISTER, Mme Annie FARRUDJA excusée donne pouvoir M. Noël Marquis, M. François GENAY excusé pouvoir à M. Laurent GELLENONCOURT, M. Jacques LAMBLIN excusé pouvoir à M. Hervé BERTRAND, M. Thierry MERCIER excusé pouvoir à Philippe DANIEL,

Etai(ent) excusé(s) :

M. René ACREMENT, M. Philippe ARNOULD, Mme Marie-Jo GEORGES, Mme Dominique JACQUOT, M. Jonathan KURKIENCY, M. Bernard MULLER.
M. Guy BIENTZ excusé remplacé par M. Jacques LAVOIL, M. Laurent de GOUVION SAINT CYR excusé remplacé par M. Gérard COINSMANN,

Voix consultatives : Mme Sophie LEHE était présente et M Claude RICHARD était excusé.

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Sabrina VAUDEVILLE.

2019-043 : ADMINISTRATION GENERALE : RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est proposé à l'assemblée de prendre acte du rapport d'activités du PETR du Pays du Lunévillois pour l'année 2018.

Il sera ensuite adressé à chaque communauté de communes membre qui devra le présenter à son assemblée délibérante.

Le présent rapport est disponible sur www.pays-lunevillois.com ou directement auprès du Pays du Lunévillois.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité de l'exercice 2018 du Pays du Lunévillois,
- **DEMANDE** à chaque Président de bien vouloir présenter ce rapport à son conseil communautaire et de communiquer la délibération correspondante au PETR.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Lunéville
Le Président, Hervé BERTRAND

